

## LUNEVILLE



## Ateliers informatiques aux Épis

Le Centre social et culturel « Les Épis » met en place des ateliers adultes d'initiation à l'informatique avec différents thèmes :

- Ateliers découverte : les mardi 4 et jeudi 6 novembre, de 14 h à 15 h 30.
- Ateliers Word : les jeudis 13, 20, 27 novembre, 4 et 11 décembre, de 14 h à 15 h 30.
- Ateliers Internet : les mardis 18, 25 novembre, 2, 9, 16 décembre, de 14 h à 15 h 30.

- Ateliers photos : les jeudis 13 et 20 novembre, de 16 h à 17 h 30.  
Couarail : le couarail est une permanence qui a lieu les jeudis, de 14 h à 16 h. Elle a pour but d'aider les personnes à résoudre leurs petits problèmes informatiques. Elle est gratuite pour les adhérents du Centre social.  
Pour participer à ces modules et au couarail, il est nécessaire de prendre la carte familiale 2014/2015 d'adhérent du Centre social à 20 €. Pour tout renseignement, contacter le Centre social et culturel des Épis, 4 bis, avenue du Général-de-Gaulle ou par téléphone : 03.83.74.37.70.

## Novembre à l'Eco Appart

- Mercredi 5 novembre : parents-enfants, déjouez les accidents à la maison.  
- Mercredi 12 novembre : les dangers à la maison : comment les prévenir ? Comment réagir ? (participation des pompiers de Lunéville).  
- Jeudi 13 novembre : la sécurité des jouets.  
- Mercredi 19 novembre : parcours interactif parents-enfants : trouver les pièges.  
- Jeudi 20 novembre : produits ménagers dangereux et pictogrammes : savoir les reconnaître.  
- Mardi 25 novembre : personnes âgées : venez prévenir les chutes à la maison (ergothérapeute Réseau). Ces animations sont gratuites. L'Eco appart vous accueille tous les après-midi, de 14 h à 17 h, 25, rue Sainte-Anne à Lunéville (en face de l'OPH).  
Pour tous renseignements ou inscriptions : 03.83.89.16.83 ou Eco-appart@laposte.net

## Chez nos voisins

## Saint-Dié-des-Vosges

Bourse aux skis et snowboard.  
Vente de matériel neuf et d'occasion : skis, snowboard,

chaussures, vêtements, raquettes, aujourd'hui, de 8 h à 12 h et de 14 h à 21 h, bâtiment Nicolas-Copernic, ex-CCI, place Jules-Ferry. Gratuit.

## Nous contacter

Rédaction  
8, rue Carnot

(tél. 03.83.73.07.56 ; fax. 03.83.73.75.72 ; mail. lerredaclun@estrepublikain.fr).

Rendez-vous des footballeurs  
L'heure est aux derbys

LE FC LUNÉVILLE devra rapidement digérer l'élimination en coupe de France la semaine dernière pour aborder la venue de Jarville ce soir à Fenal. De son côté, Blainville se rend à Sarrebourg. En première division de district, la réserve du FCL reçoit l'ES Lunéville au stade des frères Heckler dimanche.

## FC Lunéville

## Aujourd'hui

- **U11** : plateau, 14 h, Li-verdun (rv 13 h).  
- **U15** : FCL - Bayon, 15 h 30, stade des frères Heckler (rv 14 h 30).  
- **Seniors** : FCL - Jarville, 18 h, Fenal (rv 16 h 45).

## Demain

- **Vétérans** : Saulxures - FCL à 10 h (rv 8 h 30) ; FCL 2 - Azelot, 10 h, stade des frères Heckler (rv 8 h 30).  
- **Féminines** : Saulxures - FCL 14 h 30 (rv 13 h).  
- **Seniors** : 13 h 30 au stade des frères Heckler (rv 13 h 15) ; Réméréville - FCL 3, 14 h 30 (rv 13 h).

## Blainville-Damelevières

## Aujourd'hui

- **Seniors** : Sarrebourg - ACBD, 18 h (rv 16 h).

## Demain

- **Vétérans** : Magnières - ACBD, 10 h (rv 8 h 30).  
- **Seniors** : ACBD 2 - Baccarat 2, 14 h 30, Blainville (rv 13 h 30) ; Brin-sur-Seille - ACBD 3, 10 h (rv 8 h 30).

## Laneuveville-Marainviller

## Demain

- **Vétérans** : ASLM - Baccarat, 10 h, Laneuveville (rv 9 h).  
- **Seniors** : Baccarat - ASLM, 14 h 30 (rv 13 h) ; ASLM 2 - Varangéville 3, 14 h 30, Marainviller (rv 13 h 30) ; Houdemont - ASLM 3 à 10 h (rv 8 h 30).

## ES Lunéville

## Demain

- **Seniors** : FC Lunéville 2 - ESLS, 14 h 30 (rv 13 h 15) ; ESLS 2 - Einvaux, 14 h 30 au champ de Mars (rv 13 h 30).

## Amicale de Chanteheux

## Demain

- **Seniors** : Varangéville 2 - Chanteheux à 14 h 30 (rv 13 h) ; Chanteheux 2 - Réméréville 2 à 10 h à Chanteheux (rv 9 h).

## GAS Saint-Clément

## Demain

- **Vétérans** : Varangéville - GAS à 10 h (rv 8 h 30).  
- **Seniors** : Badonviller - GAS à 14 h 30 (rv 13 h) ; GAS - Xermaménil à 10 h à St Clément (rv 9 h).

## GAS Croismare

## Demain

- **Seniors** : Blâmont - GASC à 14 h 30 (rv 13 h).

Amiante La victoire d'ADDEVA 54 saluée hier matin par les anciens Trailor  
Le combat continue

LE JUGEMENT INTERVENU le 15 octobre dernier par la Cour d'appel de Nancy et favorable aux anciens salariés de General Trailers (ER du 16 octobre) n'est pas étranger à l'affluence qu'a connue hier matin la réunion d'information organisée par l'association ADDEVA 54.

Le salon des Halles était plein comme un œuf s'agissant de venir écouter les explications données par François Lafforgue, avocat du cabinet Tessonière, et fidèle interlocuteur des Lunévillois, dont il défend les dossiers depuis plusieurs années maintenant.

Des applaudissements à son adresse et à celle des bénévoles de l'association, au premier rang desquels son président, Bernard Leclerc, ont témoigné de la reconnaissance des anciens Trailor pour le travail accompli depuis juillet 2003. L'ancienne fabrique de citernes et remorques a été inscrite à cette date sur la liste des établissements ouvrant droit à l'allocation amiante.

Ce dispositif a permis à plus de 400 salariés de quitter l'entreprise sans perte de salaire, a rappelé Bernard Leclerc. « C'était le début d'une grande victoire. Celle que nous célébrons aujourd'hui conclut un combat de plus de trois ans. Notre détermination a payé : la Cour d'appel a reconnu votre préjudice d'anxiété, les indemnités obtenues ne rem-



Me François Lafforgue a minutieusement détaillé le jugement intervenu le 15 octobre dernier.

placeront pourtant jamais votre inquiétude permanente ».

Des indemnités fixées à 10.000 euros pour les 150 anciens salariés de Trailor ayant fait appel de la décision des Prud'hommes du 23 mai 2013. A charge pour eux, ont insisté Bernard Leclerc et Me Lafforgue, de ne pas utiliser cette somme si la partie adverse devait saisir la Cour de Cassation.

Au vu des motivations du jugement intervenu la semaine dernière, l'avocat se veut confiant. « La décision de la Cour d'appel de Nancy est difficilement contesta-

ble », a-t-il expliqué.

Pour sa part, l'indemnisation obtenue se situant dans la fourchette habituelle dans ce genre de dossier, ADDEVA 54 ne déposera pas de pourvoi. La notification du jugement étant parvenue aux requérants le 23 octobre, on connaîtra la position de la partie adverse avant la fin de l'année.

Un bon point pour les Trailor, qui seront indemnisés via les AGS, condamnées à garantir les sommes dues : la reconnaissance de l'exposition à l'amiante est intervenue en juin 2013, soit quelques mois avant la mise

en redressement judiciaire de General Trailers, au mois de novembre suivant. Dans le cas contraire, un arrêt de la Cour de cassation en date du 2 juillet 2014 aurait été favorable aux AGS, autorisées alors à ne pas verser les indemnités accordées.

Que la Cour de Cassation soit saisie ou non, les 150 anciens Trailor recevront le montant fixé par la Cour d'appel dans un délai de six mois. Rendez-vous a donc été donné par Bernard Leclerc pour l'assemblée générale d'ADDEVA 54, en avril 2015.

## A savoir

► Sept anciens cadres de Trailor ont demandé la reconnaissance du préjudice d'anxiété devant les Prud'hommes. Me Lafforgue a plaidé leur cause devant le juge départemental et espère que le jugement à intervenir tiendra compte de la récente décision de la Cour d'appel.

► Dix autres salariés sont actuellement en appel après le jugement des Prud'hommes du 23 mai 2013.

► Les anciens salariés de Trailor n'ayant pas été en justice ne peuvent plus le faire. La prescription a pris effet en juin dernier.

► Bernard Leclerc estime pour l'instant à une soixantaine le nombre de malades de l'amiante chez Trailor, dont un tiers sont décédés. L'association ADDEVA 54 existe aussi pour leur venir en aide dans la constitution des dossiers de reconnaissance. Elle soutient et accompagne les conjoints des personnes disparues.

► Concernant les cristalleries de Baccarat, qui ont entamé une procédure pour plus de 150 salariés, l'audience, qui était prévue le 6 novembre devant les Prud'hommes, est reportée.

« L'association compte aujourd'hui 650 adhérents. Nous avons encore besoin de vous, car le combat continue ».

Catherine AMBROSI

## Communauté de communes Vacances studieuses pour les petits représentants communautaires

## Les jeunes élus à Nancy

Profitant des vacances scolaires, les membres du conseil communautaire des jeunes, accompagnés de Camille Carré et Sophie Teikiel, se sont rendus à Nancy pour une visite guidée de la

mairie et du musée des Beaux-Arts.

Partis de Lunéville en bus, ils ont été reçus par Aline-Sophie Maire, conseillère municipale de la ville de Nancy, pour un mot d'ac-

cueil suivi de la présentation du rôle du maire et des élus municipaux.

Michèle Maubeuge a ensuite évoqué la venue et les bienfaits de Stanislas pour la Lorraine en général et Nan-

cy en particulier. Les jeunes conseillers ont ainsi appris, que Stanislas fut le premier roi à souhaiter soigner le peuple en créant la congrégation des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, et qu'avant

que ne soit créée la place Stanislas s'étendait à cet endroit un terrain vague séparant la ville vieille de la ville neuve.

Cette explication fut suivie d'une visite guidée des salons : le salon carré et ses trompe-l'œil, la salle de bal et le petit salon qui accueillit Joséphine de Beauharnais lors d'un grand bal.

Après un rapide passage par le jardin éphémère sur la place Stanislas, les jeunes élus ont été accueillis au musée des Beaux-Arts par des guides pour une visite en deux groupes sur le thème « A poils, à plumes et à vapeur ». Il s'agissait de partir à la découverte des animaux réels ou imaginaires dans les œuvres classiques et modernes.

La visite s'est terminée par une immersion féerique dans une création de l'artiste japonaise Yayoi Kusama.



Une visite de l'hôtel de ville avant le musée des Beaux-Arts.



## Médecins

Consultation de médecine générale à l'hôpital de Lunéville, à côté des urgences, les samedis de 15 h à 19 h et dimanches de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Si besoin du déplacement d'un médecin, joindre la régulation au 08.20.33.20.20. En cas d'urgence, composer le 15.

## Chirurgiens

Hôpital : chirurgie osseuse, docteur Eisa ; chirurgie viscérale et urologique, docteur Hollard.

## Chirurgiens-dentistes

De 9 h à 13 h, composer le 15.

## Pharmacies

Lunéville et environs : composer le 3237. Bayon : composer le 3237. Baccarat : appeler le 3237. Blainville-Damelevières : téléphoner au

03.83.76.44.22. Avricourt, Blâmont, Cirey-sur-Vezouze, Badonviller : appeler le 3237. Magnières : composer le 3237.

## Vétérinaires

Lunéville et environs : - Clinique vétérinaire de la Vezouze : 3, ruelle Vezouze, tél. 03.83.73.18.92. - Clinique vétérinaire chiens et chats : docteur Michel, 21, rue de la Pologne, tél. 06.08.92.91.54. Canton de Bayon : docteur Cazé, 9, avenue de Virecourt, 03.83.72.48.41 ; cabinet vétérinaire, 12, place de Lorraine, 03.83.42.62.30 (gardes assurées par le cabinet de Vézelize, 03.83.42.62.30). Canton de Blâmont : cabinet vétérinaire, tél. 03.83.42.46.18.

## Ambulances

Lunéville et environs : Gottié,

tél. 03.83.73.17.44 ; Pierre, tél. 03.83.73.48.66 ; ATSU 54,

tél. 03.83.74.50.40 ; Ambulances 2000Welsch, tél. 03.83.42.42.25. Canton de Badonviller : Weckerlé,

tél. 03.83.42.50.56 ; Stricher-Guardia, tél. 03.83.42.52.25. Canton de Baccarat : Ambulances Bertrand, tél. 03.29.51.00.00 ; Gottié, tél. 03.83.75.46.70 ; Medic Ambulance,

tél. 03.83.42.63.37. Moncel-lès-Lunéville : Ambulance 2000 et Taxi 2000, tél. 03.83.42.42.25. Gerbéviller : Medic Ambulance, tél. 03.83.42.00.49.

Restaurant "Le Lunéville"

**OUVERT du jeudi midi au lundi soir**  
(y compris le dimanche et lundi soir)

**PRISE DE COMMANDE jusqu'à 21h30**  
Pensez à réserver !

43, avenue de la République - LUNÉVILLE - 03 83 73 16 39

LES POMPES FUNÈRES  
**ROC·ECLERC**  
font fleurir la Toussaint au meilleur prix

**OUVERT AUJOURD'HUI de 9h à 12h et de 14h à 18h**

**FLEURS • PLAQUES • MARBRERIE POMPES FUNÈRES**

**LUNÉVILLE**  
6, place Saint-Rémy (face à la mairie)  
**Tél. 03.83.74.32.39**